



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS FRANCAIS

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures s'est réuni, sur la Commune de Grez-sur-Loing, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 12 juin 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres

EN EXERCICE	162
PRESENTS :	58
VOTANTS :	86

COLLEGE DE LA REGION

Était présent ou représenté : Monsieur Jacques HULEUX (pouvoir) ;

Étaient absents : Mesdames Valérie LACROUTE, Marianne DURANTON, Julie GARNIER, Aurélie GROS et Messieurs Sébastien DROMIGNY, Gérard HÉBERT, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT ;

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présents ou représentés : Mesdames Annie PIOFFET, Béatrice RUCHETON et Messieurs Guy CROSNIER, Pascal GOUHOURY (pouvoir) ;

Étaient absents : Mesdames Annick DISCHBEIN, Julie GOBERT et Messieurs Nicolas MEARY, Jean-Marc CHANUSSOT ;

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Mesdames et Messieurs Estelle BERTHÉ, Caroline MAILLARD, Michèle DESCHAMPS, François-Xavier DUPERAT, Catherine MARION, Anthony VAUTIER, Yves BERTAUD (pouvoir), Yves COZÉ, Xavier GUILBERT, Jean-Luc RICHY (pouvoir), Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Jean-Claude DAMPIERRE, Pascal OUDOIRE, Patrick POCHON, Nathalie BIEL (pouvoir), Xavier SEVERE (pouvoir), Arminda DELOZANNE, Parfait SOUNOUVOU (pouvoir), Clotilde CAMPAIN, Isabelle FROMAGÉ (pouvoir), Brigitte CHAUSSEMY (pouvoir), Jean-Louis CHANDELLIER, Françoise CHANCELIER (pouvoir), Bernardin COUDORO (pouvoir), Philippe CHALMETTE, Nadine-Françoise MAUGÈRE (pouvoir), Alain VUITRY, Patrick de LUCA (pouvoir), Sandrine JACQUET (pouvoir), Joseph LENOIR, Jérôme DESNOUÉ (pouvoir), Denis CELADON, Annie VERHUST, Dominique FAUVIN (pouvoir), Espérance VIEIRA (pouvoir), Jean-Jacques BASTIEN, Catherine LASORSA, Pascal CARTAILLER, Jean-Christophe HARDY (pouvoir), Jennifer GAUTRET (pouvoir), Claire GAURAT, François ROISNEAU, Laure GORNES, Lloyd DOUGNY, Jean-Luc DOUINE, Franck PASQUIET (pouvoir), Laurence MANESSE-CESARINI, Marlène ROHNER, Jean-Claude HARRY, Luc ETIFIER, Stéphane RAYNAL, Guy CROSNIER, Bruno CHAZEL, Olivier COLIN, Michel CALMY, Patrick CHAILLOU, Amélie FERLAY, Laurent DUCRUIT (pouvoir), Jérôme MENARD, Chantal MAYNIÉ, Alexia BERTAUD (pouvoir), François RATIER (pouvoir), Alain POURSIN, Éric BEAUJOIS, Pascal MAGNIER, Fabien BIDAULT, Gilles GLUNAC, Margaret POMA (pouvoir), Jean MORLAIS, Jean HELIE (pouvoir), Jean-Paul CULINAS, Guillaume FENAT, Anne-Élisabeth BOURGUIGNON, Mickaël GOUÉ, Céline BOFARULL (pouvoir), Patrick MAILLARD, Pierre BOIVIN, Yves BIDART, Philippe DOTHÉE ;

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Gilles LE PAGE, Milène GIRARDOT, Olivier MAUXION, Jean-Michel CARDINALI ;

Étaient absents : Mesdames et Messieurs Olivier GUYADER, Denis MEUNIER, Sébastien BOUILLOT, François BONGARS, Karine LANIAU, Renaud ABRAHAM, Jean-Marie CHARNIER, Stéphane GALINÉ, Jean-Luc VUILLEMENOT, Christophe KERGRAIS, Frédéric ARNOULT, Christian DENIS, Alexandre MARY, Christophe CHAMOREAU, Patrick RENAULT, Martine QUERNÉ, Francis GUERRIER, Fabrice KIMPE, Marcel LIENHARDT, Jean-François PEYRONEL, François PLANTÉ, Magalie PANNESSE, Mélanie JOYEAU, Gérard MARAIS, Xavier MAUCCI, Philippe CLERGEOT, Bruno CYPRIEN, Joanna HAMONIAUX, Florence LANQUETUIT, Jacques PILLOY, Shirley MAUPIN, Alain JOYEZ, Natacha COLLARD, Laurent MAUGE, Delphine DULARY, Élisabeth LÉBEUF, Alain SOUDET, Hervé FRANEL, Laurent RAYMOND, Patrick SAINARD, Bernard LACHENAÏT, Ludovic GREMOND, Bruno DELECOUR, Patrick BUCHER, Yoann MONTET, Anouk VAILLANT, Jean-Charles BENYAKAR, Fabien ORIOT, Manuel HENRIQUES, Pierre GRILLET, Patrick PAGES, Noémie MARTINEZ, Domingo SILVEIRA, Yves PRUVOT, Michel GUILLOT, Sylvain DUCROUX, Caroline PETEAU, Philippe DELONG, William THÉRON, Bérénice BHAVSAR, Xavier CHRIST, Jocelyne BOITON, Christophe CHAMBON, Bernard LEFEVRE, Gérard ROUX, Etienne BREHIER, Thierry MASSON ;

COLLEGE DES EPCI

Étaient présents ou représentés : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON, Isabelle FROMAGE et Monsieur Denis CELADON ;

COLLEGE DES COMMUNES ASSOCIEES

Étaient présents : Mesdames Véronique GABORIT, Aude JOLY, Isabelle ANTIER, Annie SAUZET, et Messieurs Thomas CORNAIRE, Guillaume SAUZET ;

Était excusée : Madame Sandrine JAUBERTHIE ;

COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était absent : Monsieur Jean-Claude DELAUNE ;

INVITÉS ET PARTENAIRES

Étaient présentes : Mesdames Nathalie MACKER (Commune de Boutigny-sur-Essanne), Florence PELLISSIER (Commune de Villiers-en-Bière), Mireille FLAM (Ceser) ;

Était excusé : Monsieur Dominique MOCQUAX (CCI 77) ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présents : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Séverine HUYLEBROECK, Magali LASSAIGNE, Caroline CARLIER, Fabienne COTTÉ, Lise IA-LAURENT, Inès HÉRAL ;

OBJET :

FINANCES
Affectation du
résultat 2024 du
budget annexe
SPANC

Nomenclature ACTES :

7 Finances locales
7,1 Décisions
budgétaires

Transmis au Contrôle de
Légalité le :

25 JUIN 2025

Affichage le :

25 JUIN 2025

FINANCES Affectation du résultat 2024 du budget annexe SPANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu les statuts du Syndicat ;

Vu la Charte constitutive du Parc naturel régional du Gâtinais français ;

Vu le vote du 12 décembre 2023 approuvant les budgets primitifs 2024 ;

Vu l'avis favorable du Bureau syndical du 10 juin 2025 ;

Considérant que le compte financier unique de l'exercice 2024 fait apparaître un bénéfice de la section d'investissement de 942,86 €.

Considérant que le compte financier unique de l'exercice 2024 fait apparaître un déficit de la section de fonctionnement du budget annexe SPANC de 57 271,15 €, résultat qui s'explique par le versement des subventions exceptionnelles aux particuliers et aux communes.

Il est proposé d'imputer ces sommes sur les résultats antérieurs reportés respectivement en section d'investissement et de fonctionnement.

Investissement	
Résultat de l'exercice	942,86 €
Résultats antérieurs reportés	9 192,56 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (R001)	10 135,42 €
Fonctionnement	
Résultat de l'exercice	-57 271,15 €
Résultats antérieurs reportés	419 360,62 €
AFFECTATION	
Report en section d'exploitation (R002)	362 089,47 €

Le Président propose aux membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français de :

- approuver l'affectation du résultat 2024 du budget annexe SPANC,
- autoriser le Président à solliciter les financements correspondants,
- autoriser le Président à signer les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical :

- approuvent l'affectation du résultat 2024 du budget annexe SPANC,
- autorisent le Président à solliciter les financements correspondants,
- autorisent le Président à signer les documents s'y rapportant,

à l'unanimité.


Le Président
Jean-Jacques BOUSSAINGAULT
du Gâtinais français

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20250624-2025-032-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2025
Affichage : 25/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

